

7. Proposer un travail de rue en milieu clos

1. Contexte et description

De nombreuses communes accueillent aujourd'hui des centres Fedasil, de la Croix-Rouge ou autre et il est parfois compliqué de créer des rencontres entre les habitants de ces centres et les citoyens de la commune. Cependant, les liens entre les populations vivant sur un territoire sont essentiels et permettent un meilleur vivre ensemble et l'apparition d'une solidarité entre tous. Afin de favoriser des échanges, certaines structures proposent des activités réunissant les publics soit à l'intérieur du centre en y invitant des citoyens, soit sur la commune en conviant les résidents du centre.

Il est important, pour ce faire, de proposer des activités adaptées aux divers publics et un accompagnement suffisant pour permettre les échanges (présence d'un interprète si besoin, activités accessibles pour des personnes d'âges différents, etc.). Le travail de rue effectué sur les communes peut ainsi se faire aussi à l'intérieur d'un centre fermé et regrouper les jeunes du centre et ceux résidant ailleurs sur la commune. Des activités de détente sont aussi l'occasion de se rencontrer, comme, par exemple, une fête des voisins permettant à tous de se rassembler et d'entamer la discussion.

2. Publics cibles

- Les habitants des centres d'accueil ;
- Les citoyens de la commune concernée.

3. Parties prenantes

- Le centre d'accueil installé sur la commune ;
- Le PCS peut être l'organisateur des rencontres entre les différents publics et ainsi proposer le travail d'un éducateur ou animateur ;
- Toute association souhaitant s'investir dans le projet soit pour sensibiliser son

public, soit proposer une animation/rencontre, etc. ;

- La commune qui peut mettre un local à disposition, du matériel, relayer les informations, etc.

4. Mise en œuvre

Un partenariat entre le centre d'accueil et le PCS ou toute autre structure souhaitant organiser des rencontres doit être développé afin de travailler ensemble pour proposer des activités adaptées à tous les publics et répondant à leurs besoins spécifiques.

Ensuite, le choix du lieu de rencontre doit être fait : idéalement, alterner entre des rencontres dans le centre d'accueil et ailleurs sur le territoire communal permet que chacun puisse se sentir plus en confiance et découvrir le milieu de vie de l'autre.

Enfin, la fréquence des rencontres (et d'un éventuel travail de rue élargi au centre) peut être définie selon les disponibilités du ou des travailleur(s) social (sociaux), mais il est évident que des rencontres fréquentes permettront de créer un lien plus fort et de le maintenir dans le temps.

5. Conditions de réussite

- Les rencontres entre les différents publics présents sur une commune étant parfois rares voire compliquées lorsqu'il s'agit de milieux clos, il est important d'inciter les participants à dépasser leurs idées reçues et préjugés notamment en instaurant un climat de confiance et de solidarité (via une animation suscitant la participation et l'entraide, en créant le dialogue, etc.) ;
- Lorsque les activités concernent les jeunes et/ ou les enfants, il est judicieux d'impliquer les parents dans la démarche
-



afin de lutter contre leurs réticences éventuelles.

6. Pratique exemplative

Le **PCS de Beauraing** assure un travail de rue à la fois sur la commune, mais aussi dans le centre d'accueil via des rencontres entre les jeunes. Diverses activités sont proposées aux jeunes, notamment du sport, ce qui leur permet de se rencontrer, mais aussi de découvrir l'environnement de l'autre.

Contact :

Commune/association : PCS de la Commune de Beauraing

Nom : Jean-Philippe GILAIN

Téléphone : 082/67.92.40

Mail : service.prevention.beauraing@gmail.com

